



# Commentaires du Cnajep sur la proposition de résolution du Conseil de l'UE

## « Développement du potentiel des jeunes »

7 septembre 2016

Contribution au Conseil de l'Union européenne de novembre 2016

---

*Contribution envoyée au Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports en vue de préparer le Conseil des ministres de l'UE et relatif à la promotion de nouvelles approches du travail de jeunesse pour développer le potentiel des jeunes.*

### Commentaires généraux

De manière générale, le Cnajep est satisfait du texte tel que proposé par la présidence Slovaque.

Le Cnajep approuve le constat selon lequel **le travail de jeunesse a un rôle important dans l'accompagnement des jeunes dans la découverte et le développement de leur potentiel**, en complémentarité avec le champ de l'éducation formelle qui ne le permet pas à tous.

Par ailleurs, le développement du potentiel des jeunes n'est pas présenté uniquement dans la perspective du développement de l'employabilité, mais surtout du développement personnel, ce qui renforce la vision des jeunes en tant qu'individus dotés de droits.

Le Cnajep approuve la résolution selon laquelle les Etats membres sont invités à **soutenir les initiatives innovantes des structures et des professionnels**, et met l'accent sur la nécessité de permettre aux porteurs de projets innovants de partager leurs expériences et leurs découvertes.

**Expérience à valoriser :**

Le gouvernement, conjointement avec le Cnajep, soutient méthodologiquement et financièrement 50 Fabriques d'Initiatives Citoyennes sur l'ensemble du territoire pour une période de 3 ans. Ce programme expérimental vise à identifier au travers de différentes pratiques quelles sont les conditions pour faire émerger et pour accompagner les initiatives de jeunes citoyens, les aider à identifier leur potentiel.

Une des hypothèses de ce travail est que la création de lieux physiques à différents endroits du territoire ainsi que la création d'un réseau formé de praticiens peut permettre aux jeunes d'exprimer leur potentiel.

Par ailleurs, ce focus se retrouve également dans un des chapitres de la consultation large du 5<sup>ème</sup> cycle de travail sur le Dialogue Structuré. Cette consultation nous a permis de faire remonter plusieurs propositions de jeunes. Elle montre que 57% des Jeunes que nous avons interrogés au expriment le sentiment d'être considérés comme un problème par les politiques. Ce sentiment ne les encourage pas à réaliser pleinement leur potentiel.

Une grande majorité est certaine que d'autres jeunes suivent les mêmes rêves et ont le même potentiel qu'eux pour transformer le monde, ils expriment une confiance dans les organisations de jeunesse pour cela (avec un biais lié au profil des répondants). Mais, *a contrario*, la plupart d'entre eux pensent que le personnel politique ne poursuit pas forcément les mêmes objectifs.

Les réponses que nous avons pu collecter démontrent qu'il y a un besoin important des jeunes de **créer de l'action collective pour développer leur potentiel**. Ils rencontrent des difficultés à créer des dynamiques d'action collective pour exprimer leur potentiel: des lieux ou se rencontrer, des manières de se connecter aux autres ... le travail de jeunesse y joue un rôle mais rencontre toujours des difficultés à atteindre tous les jeunes.



## Propositions d'amélioration du texte:

A la lumière des éléments pré-cités, nous identifions plusieurs pistes pour améliorer la pertinence de ce texte:

- Des lieux pour soutenir les jeunes, les aider à se mettre en relation avec d'autres et à développer des initiatives devraient être encouragés par les Etats-membres. (Vers article 16 - 17)
- Nous proposons que puisse être mieux soutenu l'initiative collective des jeunes (la mise en relation, les lieux de rencontre, les échanges, ... ). Depuis plusieurs années, le volontariat ou l'entrepreneuriat social sont mis en exergue dans le discours politique au détriment de l'action collective, associative qui permet elle aussi à des jeunes de développer leur potentiel.
- La place des jeunes dans les organisations de la société civile est à prendre en compte dans la perspective de les aider à développer leur potentiel. Mettre les jeunes en positions de responsabilité est la meilleure manière pour eux de démontrer de quoi ils sont capables.
- L'article 14 demande à ce que les jeunes soient engagés "si possible" dans la construction de nouvelles approches. L'utilisation du conditionnel et du "si possible" est un recul par rapport à la résolution du conseil de 23 novembre. Nous estimons que pour être efficace tout outil ou approche d'éducation populaire devrait être pensé par et avec son public cible.

Nous portons également un point de vigilance sur les aspects suivants:

- Attention à ce que les références aux marché du travail n'aboutissent pas à vouloir cadrer ou normaliser les "talents" et "potentiel" des jeunes. Le texte doit préciser clairement que le marché du travail doit reconnaître les individus avec leur particularités.
- Le Cnajep réfute toujours le terme de "jeunes à risque". Risques pour qui? Pour quelles raisons? Ce type de conceptualisation des problèmes ne conduit qu'à s'attaquer aux symptômes mais pas aux racines des problèmes.